

Le Conseil d'administration

Mandat 2015-2020

MSA PROVENCE AZUR



PRÉSIDENT

Antoine
Pastorelli
Président du Conseil
d'Administration

1^{er} COLLÈGE

1^{er} collège - 8 membres
REPRÉSENTANTS DES EXPLOITANTS



Renée
Auda
Administrateur (06)



Antoine
Bonfillon
Administrateur
(13)



Cécile
Caillieret
Président du Comité
Départemental (06)



Christine
De Salvo
Vice Présidente (83)



Jean-Pierre
Grosso
Président du Comité
d'Action Sanitaire et
Sociale (13)



Alain
Guerittot
Secrétaire (13)



Vanna
Raimondo
Secrétaire Adjoint (06)



Valérie
Pourchier
Présidente du Comité
Départemental (83)

2^e collège - 12 membres
REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS



Jean-Louis
Atoch
Administrateur (83)



Jean-Michel
Busset
Administrateur (13)



Guy
Chiabrando
1^{er} Vice Président (13)



Jean-Yves
Constantin
Vice Président (13)



Henri
Curti
Administrateur (06)



Bruno
Di Placido
Administrateur (13)



Eliane
Guigo
Administrateur (06)



Georges
Hérisson
Administrateur (06)



Jean-Philippe
Larose
Administrateur (83)



Claude
Michau
Administrateur (83)



Alain
Quenet
Président du Comité
de Protection Sociale
des Salariés (06)



Ghislaine
Sales
Présidente du Comité
d'Action Sanitaire et
Sociale (83)

3^e collège - 6 membres
REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS
DE MAIN-D'ŒUVRE



Guy
Degioanni
Vice Président (83)



Erwann
Le Negrate
Administrateur (06)



Patrick
Leveque
Président du Comité
Départemental (13)



Olivier
Ottenwaelder
Président du Comité
de Protection Sociale
des Non Saliés (06)



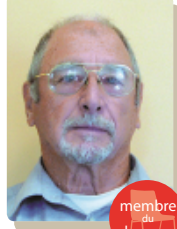
Lionel
Sasso
Administrateur (13)



Philippe
Vaché
Administrateur (83)

- Le comité de protection sociale des non-saliés agricoles
- Le comité de protection sociale des salariés agricoles
- Le comité d'action sanitaire et sociale
- La commission de la vie mutualiste locale

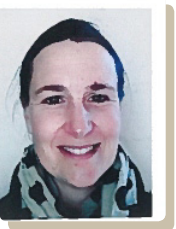
3 membres
REPRÉSENTANTS DES
ASSOCIATIONS FAMILIALES



Jean-Louis
Brelle
Salié (06)



Robert
Coste
Non salarié (13)



Laure
Fil
Non salariée (83)

La Direction générale

Assure le fonctionnement de l'organisme sous le contrôle du Conseil d'administration. Engage les dépenses de la caisse pluridépartmentale.



Pierre
Robin
Directeur général

A autorité sur le personnel et fixe l'organisation du travail. Représente la caisse vis-à-vis des tiers.

Etablit la comptabilité générale de la MSA sous l'autorité et le contrôle du Conseil d'administration. A la responsabilité pécuniaire des encaissements et du règlement des dépenses.



Céline
Argenti-Dubourget
Agent comptable

Est responsable de la garde et de la conservation des fonds.

Siègent également au conseil d'administration, avec voix consultatives, 3 représentants du personnel désignés par le comité d'entreprise de la MSA Provence Azur

Les membres de l'équipe de direction : Directeur, Agent comptable, Directeurs adjoints, Sous-directeurs, sont nommés par le Conseil d'administration.

L'équipe de direction maîtrise les données techniques de la gestion de la caisse. Elle a un rôle majeur dans son fonctionnement quotidien, dans les limites des réglementations à mettre en oeuvre.



L'essentiel & plus encore